



Christelle POULIQUEN et Longpont En Mouvement ! s'engagent dans une trajectoire durable

Nous avons tous choisi Longpont pour son cadre de vie privilégié proche de Paris. Comme toutes les communes d'Ile-de-France, Longpont doit se montrer solidaire face à la crise du logement, et répondre progressivement à l'objectif légal de 25% de logements sociaux. C'est la Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), ne pas y répondre, c'est s'exposer à des pénalités record, et à la mainmise du Préfet sur l'aménagement de notre territoire.

Pour y parvenir nous devons **trouver la bonne trajectoire démographique** qui permettra de **préserver le caractère semi-rural, agricole et patrimonial** de notre commune tout en offrant aux nouveaux habitants les meilleures conditions d'accueil et de services publics.

En s'inscrivant dans une démarche durable et responsable, l'équipe Longpont En Mouvement ! vous propose une alternative réaliste au Plan Local d'Urbanisme (PLU) actuel.

Changeons notre perception du logement social

Et si, comme 60% des Français, vous étiez éligible à l'une des 3 catégories de logement social ?

Les catégories PLUS et PLS (75% des occupants) sont typiquement des personnes qui travaillent mais qui n'ont pas un revenu suffisant pour se loger dans le parc privé.

	PLAI	PLUS	PLS
	28 412 €	51 659 €	67 157 €
	25 876 €	43 127 €	56 065 €
	13 207 €	24 006 €	31 208 €

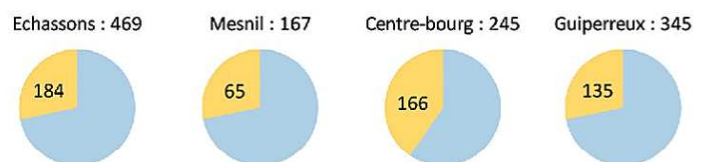
Exemples de plafonds de revenus par catégorie de logement social

PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration

PLUS : Prêt Locatif à Usage Social

PLS : Prêt Locatif Social

Le PLU actuel en chiffres et par quartier



Créations de logements inscrites au PLU actuel. la part de logements sociaux
(Source : document d'urbanisme disponible sur le site de la mairie)

Pour atteindre les 25% de la loi SRU, le PLU actuel prévoit 1376 nouveaux logements (dont 595 sociaux), alors que la carence notifiée au 1er janvier 2019 fait état de 354 logements sociaux. Christelle Pouliquen a voté contre l'adoption de ce PLU lors de sa présentation finale en Conseil municipal le 17 octobre 2018, convaincue qu'il faut mettre Longpont sur une trajectoire durable et ne pas tomber dans le travers d'une dérive des constructions. Les nuisances venant essentiellement du nombre total de constructions à échéance, qu'ils soient sociaux ou non, notre proposition vise à atteindre le même objectif légal en construisant le moins possible.

NOTRE PROPOSITION :

Atteindre les 25% de logements sociaux dans les temps, en construisant moins :
c'est possible !

COMPARONS

NOTRE PROPOSITION AU PLU ACTUEL

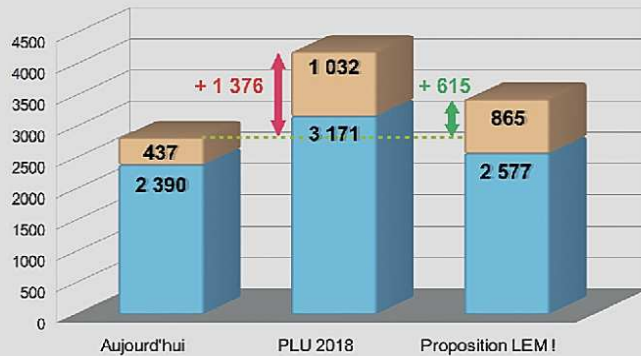
Moins de constructions,

c'est possible en augmentant la part sociale des nouvelles opérations, tout en diminuant beaucoup leur taille et en les répartissant sur le territoire.

Le résultat final est un nombre réduit de logements créés.

Comparaison du nombre de logements :

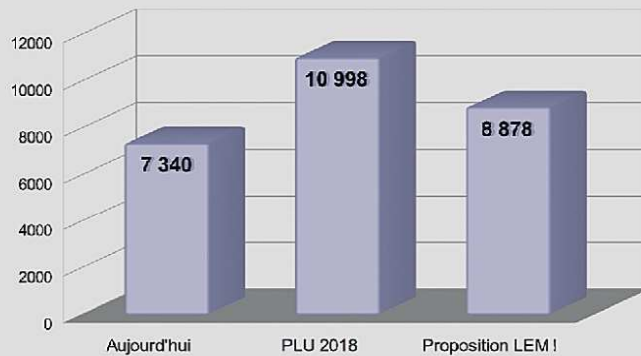
la trajectoire que nous proposons est de construire moitié moins de logements que le PLU actuel.



■ logements privés ■ logements sociaux
Aujourd'hui = réalisations en cours incluses

Comparaison du nombre d'habitants :

notre proposition permet de respecter la loi sans dépasser les 9.000 habitants.



Estimation du nombre d'habitants sur la base de 2,5 par logement
Aujourd'hui = réalisations en cours incluses

MOINS DE LOGEMENTS CONSTRUITS, C'EST...

- moins de nuisances
- moins de risques
- moins de besoins en services publics
- moins d'atteintes aux paysages
- moins de pression sur la biodiversité
- moins de pollution
- + plus de qualité de vie !



CONCRÈTEMENT POUR GUIPERREUX

Sa situation relativement proche de la gare de Saint-Michel-sur-Orge, sa proximité pour les plus jeunes du collège Jean Moulin dont Longpont dépend, la construction de l'école Jean Ferrat, l'ouverture prochaine d'un supermarché, d'une maison médicale et d'une micro-crèche, en font un quartier en pleine mutation. Il y a donc un sens évident à construire des logements dans ce quartier. Permettre aux habitants de limiter leurs déplacements en accédant à pied, en vélo ou en bus à ces services est une première victoire sur les enjeux de mobilités. Même si nous savons que la voiture restera encore indispensable pour bien d'autres déplacements, il faut aider les changements d'habitude pour les trajets qui le permettent.

**Dans cette optique, nous avons retenu 2 zones à construire :
chemin de Biron et chemin des Frileuses**

Notre proposition pour le Chemin de Biron :

- Revenir à un projet à l'échelle du quartier, réduire les hauteurs des immeubles et la densité
 - 250 logements (contre 340 dans le projet actuel)
- S'appuyer sur la concertation réalisée
 - Concilier les attentes exprimées (voie de contournement, équipements, paysages) et l'équilibre financier du projet
- Déplacements, services, eau, énergies, matériaux : concevoir le secteur à la manière d'un éco-quartier
- Proposer des financements externes d'équipements publics
 - Rechercher des subventions et intégrer un financement propre de la commune

NOTRE PHILOSOPHIE :

mieux vaut consacrer une partie de notre budget à améliorer la qualité d'un secteur en le maîtrisant, que laisser exploser le nombre de logements dégradant le paysage, contre les promesses de qualité d'un aménageur

Notre proposition pour le Chemin des Frileuses :

- Aménager une réelle entrée de ville
- Réduire la zone à bâtir
 - Beaucoup plus d'espace public (trottoirs, stationnement, ...)
 - 95 logements (contre 115)
- Envisager un programme 100% social dans le cadre d'un partenariat entre la commune et la préfecture pour des logements de fonctionnaires
 - Maîtrise des attributions de logements
 - Rattrapage de la loi SRU





CONCRÈTEMENT POUR LE CENTRE-BOURG

- Tirer les leçons du projet des Folies
 - Prendre en compte le patrimoine exceptionnel des sources
 - Protéger le bâti existant des nuisances des projets futurs
- Protéger l'arrivée dans le bourg ancien (partie haute de la rue de Paris) en modifiant le règlement d'urbanisme
- Réhabiliter la Grange aux Dîmes dans son environnement historique
 - Lancer un programme de souscription nationale
 - Demander des subventions à l'Europe au titre des Grands Itinéraires Culturels auxquels nous appartenons
 - Lieu qui pourra à terme accueillir un marché de producteurs locaux hebdomadaire en soirée, un marché des arts, un marché de Noël, des animations associatives...
- Projet de médiathèque financée par Cœur d'Essonne Agglomération
 - Programmer avec les services de l'agglomération ce projet en tenant compte de leurs difficultés financières
 - Étudier ce projet sur le site de l'actuelle médiathèque
- Reconstruction de la crèche associative
 - Partir du diagnostic et des préconisations de l'étude en cours pour proposer un lieu d'accueil adapté répondant aux exigences de l'agrément de la CAF



CONCRÈTEMENT POUR LES ÉCHASSONS

La Région a mis un coup d'arrêt au projet de transport en commun en site propre sur la RN20. Cela remet en question tout aménagement, car le développement urbain n'a de sens que s'il est accompagné des infrastructures de mobilité.

Pourtant la réhabilitation urbaine de ce secteur sera porteuse de nombreux avantages : sécurisation et revalorisation de l'entrée de ville, équilibre architectural de part et d'autre de la N20.

Le projet de transport doit être défendu, avec les communes alentour, et avec les appuis qui nous sont accessibles, jusqu'au niveau national.

Longpont En Mouvement ! propose que ce secteur soit mobilisé en dernier lieu, et uniquement dans la mesure des constructions strictement nécessaires à l'atteinte des 25% de logements sociaux :

- Environ 180 logements au lieu des 469 inscrits au PLU

Sans attendre, Longpont doit proposer des solutions de mobilité alternatives sur la RN20 :

- Création d'un parking relais-covoiturage d'envergure, recouvert d'un parc paysager (financements publics intercommunaux et privés)
- Aménagement d'espaces d'activité et de co-working

**LE 15 MARS, ENGAGEZ-VOUS DANS UNE TRAJECTOIRE DURABLE,
AVEC CHRISTELLE POULIQUEN**

LONGPONT
En Mouvement !

S'informer / Participer / Donner

<http://longpont-en-mouvement.fr/> •  Longpont En Mouvement •  contact@longpont-en-mouvement.fr

**RÉUNIONS
PUBLIQUES :**

5 MARS 20H30
SALLE DES ECHASSONS

6 MARS 20H30
SALLE DU 40 RUE DE LORMOY

12 MARS 20H30
SALLE JEAN FERRAT